



## Conseil économique et social

Distr. générale  
28 août 2015  
Français  
Original: français et anglais

---

### Commission économique pour l'Europe

#### Comité des transports intérieurs

#### Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

##### Quatre-vingt-dix-neuvième session

Genève, 9-13 novembre 2015

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

##### Adoption de l'ordre du jour

### Ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-dix-neuvième session

#### Additif

#### Annotations et liste des documents

### 1. Adoption de l'ordre du jour

ECE/TRANS/WP.15/229 (Secrétariat)	Ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-dix-neuvième session
ECE/TRANS/WP.15/229/Add.1 (Secrétariat)	Annotations et liste des documents

#### Documents de base

ECE/TRANS/WP.15/190/Add.1 (Secrétariat)	Mandat et Règlement intérieur du Groupe de travail
ECE/TRANS/WP.15/228 (Secrétariat)	Rapport du Groupe de travail sur sa quatre-vingt-dix-huitième session (Genève, 4-6 mai 2015)
ECE/TRANS/242	ADR en vigueur au 1er janvier 2015

## **2. Soixante-dix-septième session du Comité des transports intérieurs**

ECE/TRANS/248 et Corr.1

Rapport de la soixante-dix-septième session du Comité des transports intérieurs (24-26 février 2015)

## **3. État de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et questions connexes**

Le Groupe de travail sera informé de l'état de l'ADR, du Protocole d'amendement de 1993, des accords spéciaux et des notifications en application du chapitre 1.9.

À ce jour, aucun changement n'a été signalé en ce qui concerne l'état de l'ADR (48 Parties contractantes) ni celui du Protocole d'amendement de 1993 (33 Parties contractantes) depuis la dernière session.

## **4. Interprétation de l'ADR**

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

## **5. Travaux de la Réunion commune RID/ADR/ADN**

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/138/Add.1  
(Secrétariat)  
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2015/23 et  
Add.1 (Secrétariat)

Rapport de la Réunion commune sur sa session de printemps 2015  
Rapport du groupe de travail ad hoc sur l'harmonisation du RID/ADR/ADN avec les Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses de l'Organisation des Nations Unies

ECE/TRANS/WP.15/2015/18  
(Secrétariat)

Amendement de conséquence

Les textes adoptés par la Réunion commune à sa session d'automne 2015 (15-25 septembre 2015) seront mis à disposition pour approbation par le Groupe de travail.

## **6. Propositions d'amendement aux annexes A et B de l'ADR**

### **a) Construction et agrément des véhicules**

ECE/TRANS/WP.15/2015/15 (Pays-Bas)

Proposition d'amendement par le groupe de travail informel sur l'équipement électrique des véhicules transportant des marchandises dangereuses

ECE/TRANS/WP.15/2015/16 (AEGPL et NGV Global)	Utilisation du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et du gaz naturel comprimé (GNC) en tant que carburant pour les véhicules transportant des marchandises dangereuses
ECE/TRANS/WP.15/2015/17 (Allemagne)	Utilisation du gaz naturel liquéfié (GNL), du gaz naturel comprimé (GNC) et du gaz de pétrole liquéfié (GPL) en tant que carburant pour les véhicules transportant des marchandises dangereuses

## b) Propositions diverses

ECE/TRANS/WP.15/2015/7 (Suisse)	Proposition de définition du transport par des particuliers selon le 1.1.3.1 a)
ECE/TRANS/WP.15/2015/8 (Suisse)	Disposition spéciale 664
ECE/TRANS/WP.15/2015/9 (France)	Limitations relatives aux matières et objets explosibles - application du tableau du 7.5.5.2.1
ECE/TRANS/WP.15/2015/11 (Royaume-Uni)	Correction d'une incohérence au 5.4.2 de l'ADR: Certificat d'emportage du grand conteneur ou du véhicule
ECE/TRANS/WP.15/2015/12 (Royaume-Uni)	Simplification et alignement du texte relatif à la catégorie E et du 1.9.5.2.2 de l'ADR
ECE/TRANS/WP.15/2015/14 (IRU)	Projet de proposition de modification de la sous-section 5.4.1.1.1 f)

## 7. Programme de travail

ECE/TRANS/WP.15/2015/10 (Secrétariat)	Évaluations bisannuelles
ECE/TRANS/WP.15/2015/13 (Secrétariat)	Projet de programme de travail 2016-2020

## 8. Élection du bureau pour 2016

Conformément au Chapitre V du Règlement intérieur du Groupe de travail, tel que contenu dans le document ECE/TRANS/WP.15/190/Add.1, le Groupe de travail élira un(e) président(e) et un(e) vice-président(e) pour 2016.

## 9. Questions diverses

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

## 10. Adoption du rapport